Avis d’appel public à concurrence pour des activités équestres liées aux formations dispensées par la MFR de BOURNEZEAU

# Document 1 : REGLEMENT DE CONSULTATION

## Objet de la consultation

Activités équestres liées aux formations dispensées par la MFR de BOURNEZEAU

* Lot 01 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 4e, 3e et 2de et activités à pied
* Lot 02 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 1re et Term Bac Pro CGEH
* Lot 03 : séances d’équitation pour les jeunes en formation CS ETJE, groom équin et technicien canin et équin en vènerie et mise à disposition d’installation / cavalerie en fonction d’activités pédagogiques
* Lot 04 : initiation et évaluation des jeunes sur des compétences liées au débourrage

## Présentation de la MFR de BOURNEZEAU

La MFR de BOURNEZEAU est un centre de formation par alternance qui accueille des jeunes sous statut stagiaire et sous statut apprenti à partir de la 4e, c’est une association loi 1901.

Compte tenu de ses modalités de financement, elle est soumise au code des marchés publics.

Adresse : MFR, 4 route de la roche 85480 BOURNEZEAU.

L’équipe de salariés de la MFR est composée de 16 personnes.

## Durée du marché

Début des prestations : rentrée 2025

Durée du contrat : 3 années scolaires, le lot 04 peut être soumis à une réforme des programmes qui amènerait sa suspension avant les 3 années scolaires.

## Conditions relatives au marché

A. Unité monétaire : l’euro

B. Langue utilisée dans l’offre : Français

C. Acceptation des variantes :

⌧ OUI, mais doivent respecter les prescriptions techniques

## Déroulement de la consultation

Les dates présentées sont données à titre indicatif. La MFR de BOURNEZEAU se réserve le droit de modifier ces dates.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Phase** | **Modalités** | **Dates** |
| 1 | Émission de la consultation | 03 février 2025 |
| 2 | Clôture des réponses | 10 mars 2025 |
| 3 | Synthèse et analyse des offres retenues |  |
| 4 | Négociation éventuelle sur les 3 meilleures offres |  |
| 5 | Décision du choix du titulaire | 1er avril 2025 |
| 6 | Réponse aux candidats | 5 avril 2025 |
| 7 | Début des prestations | Rentrée 2025 |

Date de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le présent appel d’offres se décompose en 4 lots, les candidats pouvant répondre à un ou plusieurs lots.

Tous compléments d’information au présent appel à concurrence devront se faire par courriel à [mfr.bournezeau@mfr.asso.fr](mailto:mfr.bournezeau@mfr.asso.fr)

## Critères d’attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

|  |  |
| --- | --- |
| Le prix et les couts induits (transport jusqu’au titulaire) | 40% |
| La labélisation / certification du candidat (Qualiopi, Lucie 26000, Ecole française d’équitation, mention bien être animal, label EquuRES…) | 20% |
| La performance technique des encadrants | 10% |
| La qualité de la cavalerie | 10% |
| La qualité des installations | 10% |
| L’implication de l’entreprise dans les instances, comités de pilotage, l’alternance et l’apprentissage des jeunes | 10% |

## Envoi des offres

Date limite de réception des offres 10 mars 2025 à 12h00.

Les dossiers qui seraient remis ou réceptionnés après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ou qui ne respectent pas le protocole d’envoi ci-dessous, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été décachetés.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

L’offre devra être envoyée par LETTRE RECOMMANDEE avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :

MFR BOURNEZEAU, 4 route de la roche, 85480 BOURNEZEAU

L’offre devra comporter

* Le document 2, le CCTP (cahier des clauses techniques et particulières) signé par le candidat.
* Le document 3, la réponse technique et financière des lots signée par le candidat.
* En annexes obligatoires :
  + Kbis,
  + attestation d’assurance,
  + labélisation / certifications…
* En annexes libres :
  + toutes précisions techniques complémentaires permettant à la MFR de BOURNEZEAU de juger l’offre au regard des attendus précisés au CCTP.
  + le nombre de jeunes accueillis au sein de l’entreprise dans le cadre de formations par alternance par apprentissage ou contrat de professionnalisation sur l’année scolaire avec toutes précisions et justifications utiles.

# Document 2 : CCTP (CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES)

## Objet conditions applicables à l’ensemble des lots

### Objet du CCTP

Mise en place d’activité équestres liées aux formations dispensées par la MFR de BOURNEZEAU

### Qualité des intervenants

Les intervenants équestres devront être titulaire de la carte professionnelle et d’un BP JEPS ou équivalent.

### ERP (Etablissement recevant du public)

Le titulaire s’engage à être à jour de l’ensemble des normes et règles quant à l’accueil du public (DUER…).

### Assurance

Le titulaire doit contracter les assurances permettant de garantir sa responsabilité à l’égard de la MFR de BOURNEZEAU et des tiers, victimes d’accidents ou de dommages causés par l’exécution des prestations. À tout moment durant l’exécution du marché, le titulaire doit être en mesure de produire cette attestation d’assurance, sur demande de la MFR de BOURNEZEAU et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande.

### Séance

Une séance d’équitation commence à l’attribution du montoir, l’accompagnent au harnachement… et se termine au rangement du matériel et aux soins aux chevaux.

### Equidés

Les équidés doivent être à jour des protocoles de prophylaxie en vigueur.

La feuille de monte est réalisée par le titulaire. Elle doit être réalisée et communiquée avant l’arrivée des jeunes sur le site.

Besoins estimés par la MFR de BOURNEZEAU :

**4e / 3e / 2de**

* Equitation : 20 équidés : poneys D et chevaux classiques (1.60m – 1.70) de sport capable d’enchainer club 2 / amateur 3

**1ere / Term**

* Equitation : 18 chevaux classiques (1.60m – 1.70) de sport capable d’enchainer amateur 3 / amateur 2
* TP : 10 chevaux utilisable longe / longue rênes / liberté

**CS**

* Equitation : 8 à 12 chevaux classiques (1.60m – 1.70) de sport capable d’enchainer amateur 2 / amateur 1 et chevaux d’élevage
* TP : 8 chevaux de sport ou d’élevage

**Groom**

* Equitation : 8 à 12 chevaux classiques (1.60m – 1.70)
* TP : 8 chevaux manipulés

**TCEV**

* Equitation : 8 à 12 chevaux classiques (1.60m – 1.70)
* TP : 8 chevaux manipulés

### Matériel, équipement et infrastructures

Le titulaire doit fournir un matériel adapté aux prestations demandées.

Le filet simple doit pouvoir être proposé à tous les équidés.

La qualité des selles doit permettre aux cavaliers de s’exprimer : **selle de bonne qualité, étrivières par paire, sangle et contre sanglons en sécurité**.

Besoins estimés par la MFR de BOURNEZEAU :

* écurie
* aires de travail sécurisées et fermées avec un sol adapté, éclairée si besoin
* matériel d’obstacle et d’exercice
* matériel de pansage et protections pour des raisons sanitaires (prolifération de maladie entre écuries)

### Accident

En cas d’accident, le titulaire doit informer, sans délais, la MFR et réaliser, si concerné, la déclaration d’accident sur son espace SIF. En cas de nécessité le titulaire organise les secours.

### Collaboration

Dans le cadre de la collaboration, le titulaire est invité à l’assemblée générale, en tant que membre non-votant, et aux différents évènements organisés par la MFR.

Le titulaire est invité aux comités de pilotage (2 réunions par an) ainsi qu’aux jurys d’épreuve.

La MFR peut également solliciter le titulaire ponctuellement pour une location d’équidés sur une manifestation.

### Offre de prix et délai de paiement

L’offre devra donner le prix TTC.

Le mode de facturation habituel pour les prestations équestres est l’heure de cours.

Cette heure de cours facturée au client contient l’ensemble des activités ~~a~~insi que les charges spécifiques liées à l’heure de cours

* Implication dans les réunions de coordination nécessaire au bon déroulement du marché ainsi que leurs frais annexes
* Préparation du cours (thématique, animation) en fonction des objectifs des référentiels fédéraux ou spécifiques
* Préparation de la feuille de monte
* Complétude des évaluations quand cela est prévu
* Accompagnement des cavaliers lors de la préparation des équidés (la convention collective prévoit 15min avant le cours[[1]](#footnote-2))
* Mise à disposition d’un équidé pendant le créneau prévu à l’activité
* Présence d’un moniteur pendant le créneau prévu et facturé
* Accompagnement des cavaliers au retour au box / paddock des équidés

Les sommes dues dans le cadre de l’achat du marché seront payées par virement par la MFR de BOURNEZEAU dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. La promotion visée par l’action de formation doit être citée sur la facture.

Lorsque que les éléments contractuels ne sont pas respectés, par le fait du titulaire, celui- ci encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité fixée à **50,00 € / séance.**

### Investissement à la formation des jeunes

Le candidat précisera s’il accueille au sein de son entreprise des jeunes en formation par alternance ou par apprentissage sur l’année scolaire pour 2024-2025 ; dans ce cas il donnera toutes précisions utiles et produira les justifications.

### Suivi de la collaboration

Il est constitué d’un comité composé comme suit :

* 2 représentants de la MFR de BOURNEZEAU : le directeur ou son représentant et 1 référent technique
* 2 représentants du titulaire

Ce comité se réunira au moins 1 fois par an pour s’assurer du bon déroulement de la convention, examiner et régler au besoin les difficultés ou litiges pouvant survenir du fait de son application.

### Evaluation de la prestation

La MFR, comme organisme de formation, est certifiée QUALIOPI. Elle se doit de respecter le référentiel national qualité. La prestation sera évaluée en fonction des critères énoncés dans ce référentiel. Ce référentiel est disponible à :

<https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite>

La collaboration pourra être évaluée par tout moyen jugé utile

* Evaluation par les jeunes en formation à l’écrit ou à l’oral
* Présence d’un salarié de la MFR pendant l’activité
* Retour sur l’intervention lors des réunions pédagogiques
* Discussion lors du comité de pilotage
* …

### Maintien / développement des compétences

Dans la cadre de la collaboration, le titulaire s’engage à être en dynamique de maintien / développement des compétences quant aux thématiques abordées avec le public cible.

### Droit à l’image

Les jeunes peuvent prendre des photos lors de l’activité. Ces photos pourront être utilisées sur les supports de la MFR (site internet, plaquette…).

### Publicité

Le prestataire autorise la MFR à le citer sur ses supports de communication comme intervenant dans les formations dispensées.

### Litiges

Les litiges nés à l’occasion de la présente convention et qui n’ont pu trouver de solution seront soumis à l’arbitrage du tribunal du siège social de l’association MFR BOURNEZEAU.

Les parties s’engagent expressément et par avance à se soumettre à la décision prise par l’instance d’arbitrage définie ci-dessus.

### Protection des données à caractère personnel

Les informations que vous communiquez par le biais de la présente convention font l’objet d’un traitement aux fins de gestion administrative et pédagogique, sur la base de l’exécution du contrat ou des mesures précontractuelles. Les informations recueillies sont conservées et accessibles par le responsable du traitement pendant la durée nécessaire à la réalisation de cette finalité, et dans le respect des règles légales applicables. Ces informations pourront être transmises aux services et sous-traitants strictement habilités de la MFR de Bournezeau dont la liste peut être produite sur demande de votre part. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (« RGPD ») n° 2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d’un droit d’accès, de rectification, de suppression, de limitation, de portabilité (lorsqu’il s’applique) et d’opposition aux traitements de données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits **en adressant une demande à l’adresse 4 route de la Roche - 85480 Bournezeau ou directement au service** **DPO de la MFR de Bournezeau à l’adresse** [**dpo.bournezeau@mfr.asso.fr.**](mailto:dpo@sedpom.fr)Vous disposez également du droit d’introduire une réclamation auprès de la CNIL. »

## Lot 01 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 4e, 3e et 2de et activités à pied

### Caractéristiques et engagements

L’offre devra proposer

* la mise à disposition pour l’animation de cours pour des jeunes
  + d’une personne qualifiée
  + d’équidés adaptés aux capacités et à la morphologie des jeunes
  + d’infrastructures (dont spring garden) / matériels adaptés
* la mise à disposition de lieux et d’équidés en vue de travaux pratiques

Ce cahier des charges technique a pour but de définir strictement et précisément les prérequis minimums.

### 4e

La MFR propose deux options : équitation et orientation, en équitation les jeunes ont 2h de technologie équine dispensée par un salarié de la MFR et 1h à cheval. Les jeunes peuvent changer d’option jusqu’au 31 janvier.

**Organisation envisagée :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine fixe  15 semaines | Equitation jusqu’à 14 (MFR)  Equitation (titulaire) | TP (MFR) |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **MP12 Equitation** |
| Objectif(s) : | Donner confiance, proposer un cadre bienveillant  Galop 4 |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Infrastructures du titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | 4ème de l’enseignement agricole par alternance |
| Effectif global | +/- 15 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Objectifs du référentiel  Plan de formation fédéral pour avoir toutes les compétences galop 4 selon le niveau initial des jeunes |
| Modalité de prestation | Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures |

En parallèle après accord du prestataire, un groupe de la MFR accompagné d’un salarié peut venir ponctuellement, utiliser le club pour faire une démonstration (curer un box, mettre des bandes de repos…)

### 3e

La MFR propose deux options : équitation et orientation, les jeunes peuvent changer d’option jusqu’au 31 janvier.

**Organisation envisagée 4 groupes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine A  7 semaines | Groupe 1 : Equitation (MFR)  Groupe 2 : Equitation (titulaire) | Groupe 3 : TP (titulaire)  Groupe 4 : TP (MFR) |
| Semaine B  7 semaines | Groupe 3 : Equitation (MFR)  Groupe 4 : Equitation (titulaire) | Groupe 1 : TP (titulaire)  Groupe 2 : TP (MFR) |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **MP12 Equitation** |
| Objectif(s) : | Préparer l’entrée en Bac Pro, accompagner une démarche professionnalisante  Galop 5 |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Infrastructures du titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | 3ème de l’enseignement agricole par alternance |
| Effectif global | +/- 35 |
| Effectif / cours | Minimum : 4  Maximum : 9 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Objectifs du référentiel  Plan de formation fédéral pour avoir toutes les compétences galop 5 selon le niveau initial des jeunes  Evaluation en cours d’année |
| Modalité de prestation | Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures  Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

En parallèle après accord du prestataire, un groupe de la MFR accompagné d’un salarié peut venir ponctuellement, utiliser les infrastructures du titulaire pour faire une démonstration (curer un box, mettre des bandes de repos…)

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **Positionnement entrée en 2nde PA pour les jeunes scolarisés ou non à la MFR** |
| Objectif(s) : | Evaluation du niveau équestre |
| Date(s) : | Pour les jeunes scolarisés à la MFR :  Pré positionnement sur un cours prévu en décembre  Positionnement sur un cours prévu en mars  Pour les prospects  Dates en concertation sur un créneau habituel |
| Lieu(x) : | Infrastructures du titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | 3ème de l’enseignement agricole par alternance de la MFR de Bournezeau  Ou prospect de la MFR |
| Effectif global | +/- 30 |
| Effectif / cours | Minimum : 4  Maximum : 8 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Modalités pratiques :  1 séance collective de 1h00 par personne à tester -> salarié MFR  Thèmes abordés :  Evaluation du niveau équestre selon une grille concertée |
| Modalité de prestation | Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

### 2de

**Organisation envisagée en 3 groupes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine A  7 semaines | Groupe 1 : Equitation (MFR)  Groupe 2 : Equitation (titulaire) | Groupe 3 : TP (MFR) |
| Semaine B  7 semaines | Groupe 3 : Equitation jusqu’à 14 (MFR) | Groupe 1 : TP (MFR)  Groupe 2 : TP (titulaire) |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **EP3 Activités hippiques / à cheval** |
| Objectif(s) : | Répondre aux exigences du CCF  Galop 5-6 |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Infrastructures du titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | 2nde Production animale |
| Effectif global | +/- 32 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Objectifs du référentiel (éventuellement soumis à réforme) :  **EP3 – Mise en œuvre d’opérations techniques : secteur hippique**  **TP : Objectif 1 - Mettre en œuvre, en les justifiant, les opérations techniques liées aux soins des chevaux**  1.1- Caractériser un équidé.  1.2- Effectuer les manipulations et les soins courants d'un équidé éduqué en respectant les règles de sécurité et de bien-être animal.  1.3- Mettre en œuvre les opérations nécessaires à l'entretien des équidés  **Equitation : Objectif 4 Améliorer sa pratique équestre en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des régies de sécurité et du bien-être animal**  4.A- Progresser en “équitation sportive” tout en préservant son intégrité physique dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal.  4.A.1- Améliorer son attitude et son fonctionnement aux trois allures.  4.A.2- Perfectionner sa pratique de l’équitation (plat, obstacle et en terrain varié).  4.A.3- Travailler un cheval à la longe en toute sécurité.  Evaluation en cours d’année |
| Modalité de prestation | Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures  Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

Référentiel :<https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/2nde-pro/prod/2nde-pro-prod-ref052019.pdf>

## Lot 02 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 1re et Term Bac Pro CGEH

### Caractéristiques et engagements

L’offre devra proposer

* la mise à disposition pour l’animation de cours pour des jeunes
  + d’une personne qualifiée
  + d’équidés adaptés aux capacités et à la morphologie des jeunes
  + d’infrastructures (dont spring garden) / matériels adaptés
* la mise à disposition de lieux et d’équidés en vue de travaux pratiques

Ce cahier des charges technique a pour but de définir strictement et précisément les prérequis minimums.

### 1ère et Term

**Organisation envisagée en 2 groupes (effectif de classe inférieur à 18) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine A  7 semaines | Groupe 1 : Equitation (titulaire)  Groupe 2 : Equitation (MFR) |  |
| Semaine B  7 semaines | Cours à la MFR |  |

**Organisation envisagée en 3 groupes (effectif de classe de 19 à 30) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine A  7 semaines | Groupe 1 : Equitation (titulaire)  Groupe 2 : Equitation (MFR) | Groupe 3 : Cours à la MFR |
| Semaine B  7 semaines | Groupe 3 : Equitation (MFR) | Groupes 1 et 2 : Cours à la MFR |

**Organisation envisagée en 4 groupes (effectif de classe de supérieur à 30) :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Une demi-journée | |
| Semaine A  7 semaines | Groupe 1 : Equitation (titulaire)  Groupe 2 : Equitation (MFR) | Groupe 3 et 4 : Cours à la MFR |
| Semaine B  7 semaines | Groupe 3 : Equitation (titulaire)  Groupe 4 : Equitation (MFR) | Groupes 1 et 2 : Cours à la MFR |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **MP6 Travail du cheval / à cheval** |
| Objectif(s) : | Répondre aux exigences du CCF  Galop 6-7 |
| Date(s) : | A définir |
| Lieu(x) : | Titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | 1ère Bac Pro CGEH  Term Bac Pro CGEH |
| Effectif global | +/- 32 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Objectifs du référentiel (éventuellement soumis à réforme) :  **MP6 Travail du cheval**  **Objectif 1A - Organiser et réaliser le travail des équidés de sport et de loisirs**  Cet objectif est spécifique au secteur des activités équestres et a pour support le travail du jeune cheval et du cheval d’âge.  Dans la continuité de la classe de seconde, l’objectif 1.1. est destiné à poursuivre la formation du cavalier à la fois pour atteindre le niveau requis pour entrer en formation BP JEPS spécialité « Activités équestres », mention « Équitation » et pour réaliser le travail du cheval.  Bien que mis en œuvre en début de classe de première, cet objectif «de maîtrise » a une portée générale et la formation du cavalier doit se poursuivre tout au long des deux années de baccalauréat professionnel.  Les objectifs 1.2., 1.3. et 1.4. sont centrés sur le travail du cheval et la gestion de sa carrière.  L’objectif 1.5. est centré sur la gestion et l’organisation du transport.  Les séances de travail sont précédées d’un rappel des consignes de sécurité à mettre en œuvre tant pour les cavaliers que pour les chevaux. On veille à l’équipement du cavalier (casque et protection de dos aux normes en vigueur, habits et chaussures de sécurité si besoin…) ainsi qu’à l’adéquation des installations.  L’enseignement doit se faire dans le respect de la relation homme-cheval.  On veille notamment à sensibiliser les élèves à la notion du travail du cheval « juste » dans l’impulsion, le calme, la rectitude, l’équilibre, la cadence, la symétrie et les différentes attitudes.  **Objectif 1.1 - Améliorer son efficacité équestre dans la perspective du travail du cheval**  1.1.1 - Améliorer l’efficacité du cavalier dans le travail sur le plat, à l’obstacle et à l’extérieur  Mots clés : Détente et échauffement du cheval en vue d’une utilisation extérieure, utilisation des éperons et de la bride, les enrênements, les embouchures, assouplissements latéraux et longitudinaux, contre-incurvation, contre galop, transition en sautant une allure, barres au sol et de réglage, contrat de foulée, profil et nature d’obstacle  fixe et mobile, train, tracé, biais, terrain varié, trotting, canter, combinaison simple, conduite sur front étroit.  L’enseignant veille à l’acquisition progressive de l’autonomie de l’apprenant dans le travail du cheval tout en respectant les consignes.  On passe progressivement d’un travail collectif à un travail individuel conduisant à l’autonomie.  Les apprenants doivent développer leurs habiletés dans les capacités suivantes :  - Sur le plat,  - Améliorer son équilibre assis, aux trois allures et lors des transitions (dans l’allure et d’une allure à une autre),  - Contrôler la cadence de chaque allure,  - S’arrêter à partir du trot,  - Reculer de quelques pas,  - Contrôler la rectitude de sa monture, au trot, en ligne droite,  - Déplacer sa monture latéralement en le gardant droit et du côté convexe au pas et au trot,  - Faire varier les amplitudes du trot et du galop,  - Enchaîner des courbes larges et inverses, au galop, en conservant le même pied.  A l’obstacle et/ou en terrain varié :  - Adapter son équilibre lors d’un enchaînement de sauts,  - Maintenir une cadence, au galop, en enchaînant des sauts,  - Conduire, au galop, en enchaînant des sauts rapprochés,  - Conduire sur un tracé précis et choisi pour enchaîner les sauts.  1.1.3 - Analyser une séance de travail  Mots clés : Analyse, compte-rendu, suite à donner, maîtrise du vocabulaire technique, responsabilité cavalier - cheval.  L’enseignant veille à fournir des outils permettant d’améliorer le ressenti de l’apprenant concernant son propre travail et celui du cheval, ainsi que la capacité à rendre compte avec un vocabulaire professionnel adapté. Il convient d’utiliser des mises en situations professionnelles pertinentes.  Cet objectif est centré sur l’amélioration de la locomotion et de la disponibilité du cheval, afin de le rendre plus facile d’utilisation.  **Objectif 1.3 - Réaliser la préparation physique et l’amélioration technique des équidés**  Cet objectif doit tenir compte de la notion relation homme-cheval. Il doit permettre de progresser vers l’autonomie du cavalier dans la mise en œuvre du travail du cheval.  Il faut dans cet objectif, prendre appui sur l’objectif 1.1., notamment 1.1.3 de ce module.  1.3.1 - Réaliser la mise en condition du cheval  Mots clés : Mise en souffle, mise en muscles, aux trois allures.  L’enseignant veille à mettre en évidence le choix des exercices en relation avec l’âge du cheval, son niveau technique, ses capacités et les objectifs de valorisation.  1.3.2 - Utiliser des dispositifs  Mots clés : Choix adapté, utilisation des barres au sol et des cavaletti, des lignes de gymnastique, travail monté, en longe et en liberté.  L’enseignant fournit des outils permettant d’améliorer la locomotion, le geste technique et le fonctionnement du cheval.  1.3.3 - Améliorer le cheval sur le plat et à l’obstacle  Mots clés : Gymnastique, impulsion, rectitude, mise sur la main, harmonie musculaire, équilibre, souplesse, locomotion, soumission, mécanisation, individualisation, alternance des exercices, dosage effort-récupération.  L’enseignant s’attache à développer la capacité de l’apprenant à s’adapter en temps réel en fonction des situations rencontrées lors du travail du cheval.  **Objectif 1.4 - Concevoir un plan de travail d’un cheval adapté à son utilisation**  1.4.1 - Définir les objectifs d’utilisation  Mots clés : Activités, niveau d’utilisation, court terme, long terme, valorisation, commercialisation, formation, exploitation.  A partir d’études de cas, l’enseignant s’attache à mettre en relation les choix stratégiques de l’entreprise et les objectifs d’utilisation de l’équidé avec en prenant en compte son potentiel.  1.4.2 - Utiliser la réglementation des épreuves d’élevage, de valorisation, de loisirs et sportives  Mots clés : Règlements fédéraux, règlements SHF, règlements d’élevage, engagements.  L’enseignant aborde l’esprit propre à chaque règlement. Il présente les organismes et les moyens d’obtenir chaque règlement ainsi que leur mise à jour.  1.4.3 - Élaborer un programme de travail  Mots clés : Échelle de temps, préparation d’une échéance, récupération, travail d’entretien, travail d’hiver, en cours de saison, à la semaine, au mois, intégrité physique et mentale.  L’enseignant utilise des programmes pré-établis dans les structures supports, et invite les apprenants à construire des programmes de travail à partir d’objectifs définis, à l’aide d’exemples basés sur des situations en milieu professionnel.  Journée d’évaluation  Passage de galops en fin d’année |
| Modalité de prestation | Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures |

Référentiel : <https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bacpro/cgeh/bacpro-cgeh-da-MP6.pdf>

## Lot 03 : séances d’équitation pour les jeunes en formation CS ETJE, groom équin et technicien canin et équin en vènerie et mise à disposition d’installation / cavalerie en fonction d’activités pédagogiques

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié**  **Location de structure (utilisation éventuelle d’équidé au box)** |
| Objectif(s) : | Préparer les jeunes aux épreuves certificatives |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | **Jeunes en formation CS ETJE** |
| Effectif global | +/-12 |
| Effectif / cours | Déterminé par l’enseignant  1 équidé par jeune |
| Contenu / déroulement de l’action : | OI 31 : Être capable de définir le programme de travail du jeune équidé  OI 32 : Être capable de mettre en œuvre le programme de travail du jeune équidé en fonction de son utilisation future |
| Modalité de prestation | Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures**  **Location de structure (utilisation éventuelle d’équidé au box)** |
| Objectif(s) : | Effectuer le travail monté et/ou à pied de base et/ou d’entretien d’un cheval de compétition.  Effectuer les travaux pratiques prévus au référentiel |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | **Jeunes en formation groom équin** |
| Effectif global | +/-12 |
| Effectif / cours | Maximum : 6 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Module 3-1 : Travailler monté sur des bases simples un cheval de compétition  Définir avec le cavalier un planning de travail monté et à pied et respecter ce planning  Rendre compte du travail effectué sur un cheval de compétition  Utiliser ou mettre des outils de communication sur ce travail en direction des propriétaires / cavaliers ...  Autres modules en lien avec des travaux pratiques |
| Modalité de prestation | Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures  Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures**  **Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié**  **Location de structure (utilisation éventuelle d’équidé au box)** |
| Objectif(s) : | Valider un galop de pleine nature selon le niveau initial des jeunes  Valider la capacité détenteur d’équidé B |
| Créneau(x) : | A définir |
| Lieu(x) : | Titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | **Jeunes en formation TCEV** |
| Effectif global | +/-12 |
| Effectif / cours | Déterminé par l’enseignant |
| Contenu / déroulement de l’action : | A.2.4 - Monter un équidé en terrain varié  C.2.4 Pratiquer l'équitation pour répondre aux objectifs de l'activité organisée dans le respect du bien être animal |
| Modalité de prestation | Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures  Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié |

## Lot 04 : initiation et évaluation des jeunes sur des compétences liées au débourrage

### Caractéristiques et engagements

L’offre devra proposer

* la mise à disposition pour l’animation de cours pour des jeunes
  + d’une personne qualifiée
  + d’équidés adaptés aux capacités et à la morphologie des jeunes
  + d’infrastructures adaptées
* la mise à disposition de lieux et d’équidés en vue de travaux pratiques

Ce cahier des charges technique a pour but de définir strictement et précisément les prérequis minimums.

### Term, effectif +/- 30 – 2 fois 1 semaine

|  |  |
| --- | --- |
| Titre : | **MP6 Travail du cheval / à cheval** |
| Objectif(s) : | Répondre aux exigences du CCF |
| Date(s) : | A définir |
| Lieu(x) : | Titulaire |
| Public cible de l’action de formation : | Term Bac Pro CGEH |
| Effectif global | +/- 32 |
| Contenu / déroulement de l’action : | Modalités pratiques :  2 fois 1 semaine par demi-journées -> binôme salarié MFR / titulaire en parallèle  1 équidé peu manipulé pour deux jeunes  Objectifs du référentiel  **MP6 Travail du cheval**  **Objectif 2 - Réaliser l’éducation d’un poulain**  Cet objectif est commun aux secteurs d’activités équestres et aux courses  La sécurité reste une priorité au sein de toutes les manipulations. L’enseignant doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la pratique de cette activité dans des conditions optimales de sécurité.  Cet objectif s’appuie sur les bases acquises en seconde professionnelle.  Objectif 2.1 - Réaliser un bilan éducatif et sanitaire d’un poulain en vue d’établir un programme de soins et de débourrage cohérent  Mots clés : Comportement, approche, contention, état sanitaire, intégrité de l’appareil locomoteur.  L’enseignant forme les apprenants à :  - Utiliser les moyens de contention nécessaires pour réaliser les bilans,  - Réaliser un ensemble de tests permettant d’évaluer le niveau éducatif du poulain,  - Réaliser un ensemble d’examens permettant d’évaluer l’état sanitaire et l’intégrité de l’appareil locomoteur.  Objectif 2.2 - Organiser le débourrage dans le respect des règles de sécurité  2.2.1 - Proposer un programme de débourrage adapté au poulain monté et/ ou attelé  Mots clés : Débourrage, progression, étapes, différentes méthodes.  Le programme de débourrage s’appuie sur le bilan de l’évaluation préalable.  - Définir le débourrage,  - Décrire les différentes étapes du débourrage,  - Concevoir un programme de débourrage adapté.  2.2.2. - Organiser le lieu de travail pour réaliser le débourrage en sécurité  Mots clés : Lieu de travail, matériel de débourrage, équipement de sécurité.  L’organisation et les choix sont à réaliser pour chaque séance en fonction du type de travail; ils portent sur :  - Le choix et la sécurisation du poste de travail,  - Le choix des équipements de protection individuelle (EPI),  - Le choix et la mise en place du matériel nécessaire.  2.2.3 - Débourrer le poulain  Mots clés : Éducation à pied (en main, en longe et/ou aux longues rênes et/ou en liberté), éducation monté et/ou  attelé, éducation à l’embarquement, équipe.  L’enseignant doit mettre en œuvre un enseignement adapté pour les objectifs suivants :  - Travailler en équipe,  - Faire accepter au poulain le matériel adapté en fonction de la discipline,  - Apprendre au poulain à respecter les aides,  - Apprendre au poulain à embarquer, débarquer.  Adapter le programme en fonction des réactions et des progrès observés, en s’assurant que chacune des étapes soient acquises. L’ensemble de cette éducation doit se faire dans le calme et sans brutalité. Il est fondamental que le débourrage soit réalisé dans le respect de la sécurité des apprenants et du poulain. On recherche à chaque étape confiance et respect de l’animal.  Dans la conduite de chaque séance il faut insister sur la maîtrise de soi, la progression, la durée et les codes de communication.  2 .2.4 - Assurer le suivi technique du poulain  Mots clés : Suivi alimentaire, suivi sanitaire, suivi des aplombs, de la ferrure, des dents.  A faire en lien avec le MP5  Le suivi technique est essentiel dans la réussite du débourrage ; c’est pourquoi, il faut souligner l’importance de :  - La vérification et de l’adaptation des rations aux besoins,  - Le respect du calendrier de prophylaxie et des règles sanitaires,  - La rectification des aplombs, ainsi que de l’adaptation de la ferrure.  2.2.5 - Établir un bilan du débourrage  Mots clés : Résultats, perspectives d’avenir.  Le bilan porte à la fois sur le déroulement du débourrage et le résultat obtenu : l’état de santé, la confiance, le comportement monté ou attelé, l’attitude et la locomotion.  Il a pour support un document de suivi du débourrage tenu par les apprenants.  Il doit permettre d’évaluer les perspectives d’avenir du poulain à l’issue du débourrage.  Le travail réalisé par les apprenants peut être valorisé par la présentation des poulains aux éleveurs, propriétaires ou dans les différents concours d’élevage.  Les apprenants doivent être capables de :  - Juger et rendre compte des résultats : confiance, attitude, locomotion,  - Évaluer les perspectives d’avenir du poulain,  - Envisager le programme de mise en valeur à venir.  Objectif 2.3 - Comparer différentes pratiques de débourrage  Mots clés : Méthodes, approches alternatives.  L’intérêt de cet objectif est d’enrichir ses connaissances pour adapter ses pratiques.  A partir des expériences vécues en établissements et en entreprises, il s’agit de faire une approche comparative des différentes méthodes de débourrage : principes, intérêts, limites. A titre d’illustration, des démonstrations, des visites peuvent être organisées. |
| Modalité de prestation | Activité dispensée par le titulaire et un salarié MFR sur ses infrastructures comprenant l’évaluation.  Le prestataire met à disposition   * un piquet de chevaux adapté pour que les jeunes puissent fonctionner en binôme. * des infrastructures et du matériel pour que l’activité se passe en sécurité |

## Acceptation du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Le candidat atteste avoir pris connaissance et accepté les clauses du cahier des clauses techniques et particulières et s’engage à les respecter. Ce seront les conditions établies dans le CCTP qui s’appliqueront, quels que soient les articles préinscrits dans les conditions générales de vente ou du contrat de maintenance et d’entretien.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Téléphone : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse courriel : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Code APE : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| SIRET : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Nom, prénom fonction : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Fait à : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Date : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. |
| Signature et  Cachet de l’entreprise |  |

# Document 3 : REPONSE TECHNIQUE, FINANCIERE et ENGAGEMENTS

## Réponse technique, présentation du candidat

|  |  |
| --- | --- |
|  | Description / précisions / caractéristiques |
| **Performance technique des encadrants**  Composition de l’équipe (dirigeant, enseignant), qualification, expériences, indiquer le ou les personnes mise à disposition pour les séances | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Qualité de la cavalerie**  Piquet de chevaux | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Nombre de chevaux classiques (1.60m – 1.70) de sport capable d’enchainer amateur 3 :  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.  Nombre de chevaux / poneys D utilisables en longe / longue rênes / liberté :  Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Sellerie | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Qualité des installations** |  |
| Accessibilité en car - parking | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Club house chauffé | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| WC | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Surface(s) de travail | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Surface(s) de travail éclairées | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Surface(s) de travail couvertes | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Lieux pour des travaux pratiques | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Parc d’obstacle | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Matériel d’exercice (plots, cavaleti …) | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Spring garden / terrain de cross | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Lettres pour carré de dressage | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Autres installations | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| **Implication de l’entreprise dans l’alternance et l’apprentissage des jeunes** | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Formule de calcul de révision du prix d’une année scolaire à l’autre :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Lot 01 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 4e, 3e et 2de et activités à pied

Créneaux proposés :

|  |
| --- |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Prix unitaire | unité |
| Location d’équidés pour cours | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Cours dispensé par le titulaire | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Location d’équidé pour travaux pratiques – la MFR invite à proposer une mise à disposition gracieuse | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / équidé / séance |
| Mise à disposition d’un encadrant qualifié pour des travaux pratiques | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Location de structure (utilisation éventuelle d’équidé au box). | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / ½ journée |

Observations éventuelles :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Lot 02 : séances d’équitation pour les jeunes en formation 1re et Term Bac Pro CGEH

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Prix unitaire | unité |
| Location d’équidés pour cours | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Cours dispensé par le titulaire | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Mise à disposition d’un encadrant qualifié pour un CCF | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / demi journée |

Créneaux proposés :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Observations éventuelles :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Lot 03 : séances d’équitation pour les jeunes en formation CS ETJE, groom équin et technicien canin et équin en vènerie et mise à disposition d’installation / cavalerie en fonction d’activités pédagogiques

L’offre devra proposer

* la mise à disposition pour l’animation de cours pour des jeunes
  + d’une personne qualifiée
  + d’équidés adaptés aux capacités et à la morphologie des jeunes
  + d’infrastructures (dont spring garden, salle de classe) / matériels adaptés
* la mise à disposition de lieux et d’équidés en vue de travaux pratiques

Ce cahier des charges technique a pour but de définir strictement et précisément les prérequis minimums.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Niveau / Thème / effectif (1) / nombre de créneaux | Cours dispensés le titulaire | Location équidé :  Cours dispensés par un salarié MFR ou intervenant qualifié | Prêt structure (utilisation éventuelle d’équidé au box) |
| Groom équin | x |  | x |
| TCEV | x |  | x |
| CS ETJE |  | x | x |

1. les effectifs sont ré évalués en septembre de chaque rentrée scolaire puis ajuster semaine par semaine en fonction des absences

Créneaux proposés :

|  |
| --- |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Prix unitaire | unité |
| Cours dispensés par le titulaire sur ses infrastructures | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Location d’équidés pour cours dispensés par un salarié MFR ou un intervenant qualifié | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / séance réalisée |
| Location de structure (utilisation éventuelle d’équidé au box). | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | / ½ journée |

Observations éventuelles :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Lot 04 : initiation et évaluation des jeunes sur des compétences liées au débourrage

|  |  |
| --- | --- |
|  | Forfait |
| 2 fois 5 demi-journées comprenant l’intervention du titulaire, les équidés, les installations | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Créneaux proposés :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Observations éventuelles :

|  |
| --- |
| Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

## Offre de prix et engagements

Le candidat atteste avoir pris connaissance et accepté les clauses du cahier des clauses techniques et particulières et s’engage à les respecter. Ce seront les conditions établies dans le CCTP qui s’appliqueront, quels que soient les articles préinscrits dans les conditions générales de vente ou du contrat de maintenance et d’entretien.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Téléphone : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Adresse courriel : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Code APE : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| SIRET : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Nom, prénom fonction : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Fait à : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |
| Date : | Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. |
| Signature et  Cachet de l’entreprise |  |

1. Le temps de travail effectué et rémunéré d’un enseignant ou d’un animateur est au moins égal à 125% du temps de reprise effectif. Convention collective des centres équestres, Annexe V, article 2, p72 [↑](#footnote-ref-2)